Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-265600643-20261005-2026_38-DE

PROPOSITIONS DE DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS PLOUAY DU 05/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 octobre à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de PLOUAY s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel des séances, 3 Allée des Tilleuls, salle de réunion.

Présidence de séance
- *M. LE NAY Gwenn, Président du CCAS*

Membres présents :

- Madame JULE-MAHIEUX Martine
- Monsieur ANDRE Patrick
- Madame CABOURO Julie
- Monsieur DANIEL Sébastien
- Madame FAVIER Françoise
- Monsieur GUYONVARCH Jacques
- Madame JEANDRAULT DE LA ROSIERE Catherine
- Madame JUBIN Régine
- Madame KERIHUEL Stéphanie
- Monsieur KERVARREC Jean Rémy
- Madame LE GUYADER Claire
- Madame LE PEN Maryse
- Madame LE ROMANCER martine
- Monsieur MORANTIN Fréderic
- Madame NAUDEAU Rosine

Absents excusés
Madame GUILLEMOT SANDRINE
Pouvoirs :
Madame GUILLEMOT SANDRINE donne pouvoir à Madame JULE-MAHIEUX Martine

Secrétaire de séance
- *Mr TROÏL William, Directeur du CCAS*

Nombre de Membres	*Présents*	*Votants*
17	*16*	*16 + 1 POUVOIR*

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 056-265600643-20261005-2026_38-DE

DELIBERATION 2026- 38

Objet : Subvention à l'amicale des agents territoriaux

Sur proposition de Monsieur le président du CCAS de Plouay, le conseil d'administration décide d'allouer 27.00 € par agents territoriaux pour l'année 2026

- **1755 € imputables à l'article 6578 (budget EHPAD)**
- **189 € imputables à l'article 6571 (Budget des tutelles)**

Le conseil d'administration après avoir délibéré

VOTE POUR	*17*
VOTE CONTRE	*0*
ABSTENTION	*0*

Ainsi fait, ont délibéré à Plouay le jour, mois et an que susdits.

A Plouay, le 05/10/2026

Pour Le Président du CCAS de PLOUAY
Monsieur Gwenn LE NAY
Madame JULE-MAHIEUX Martine
Vice-présidente du CCAS de PLOUAY

CCAS de Plouay
Par délégation
Martine Mahieux
Vice Présidente
du CCAS DE PLOUAY